

Appel à manifestation d'intérêts pour la création d'une Bricothèque-Ressourcerie

La Ville de Paris s'engage pour l'économie circulaire, par les pratiques et les achats de l'administration parisienne, par la promotion de la consommation responsable et de la lutte contre le gaspillage alimentaire auprès des Parisien.ne.s mais aussi par l'accompagnement des acteurs économiques pour développer l'offre de biens et services plus responsables (ressourceries, commerces alimentaires en vrac, service de consigne, fabrication locale, etc.).

Les orientations de la Ville de Paris pour l'économie circulaire, élaborées sur la base du Livre Blanc des États Généraux de l'Économie Circulaire du Grand Paris, ont été détaillées dans son Plan d'Économie Circulaire, voté au Conseil de Paris de Juillet 2017 et décliné en deux feuilles de route dont la dernière a été adoptée par le Conseil de Paris de Novembre 2018. La première feuille de route fixe ainsi un objectif d'ouverture de 20 recycleries à Paris en 2020 (Action 7). Aujourd'hui, 15 recycleries sont déjà en fonctionnement. Par ailleurs, la Ville souhaite favoriser le recours à la réparation et à l'auto-réparation (Action 5 de la feuille de route). En complément de ces objectifs municipaux, les habitantes et les habitants du 15^e arrondissement ont voté au Budget Participatif 2016 pour la création d'une bricothèque, un lieu convivial dédié au bricolage participatif, à l'entraide et aux échanges de savoirs et de savoir-faire.

Afin de répondre à ce souhait exprimé par les Parisien.ne.s, et dans la poursuite des deux objectifs sus-cités, la Ville de Paris et son OPH, Paris Habitat, lancent conjointement le présent appel à manifestation d'intérêts : il a vocation à identifier des porteurs de projets pour l'ouverture d'une bricothèque-ressourcerie dans le Sud du 15^e arrondissement.

Paris Habitat et la Ville de Paris prévoient de mener une vaste opération de création de logements sociaux et d'optimisation des pieds d'immeuble dans le secteur de la Porte de Brancion. La programmation de cette opération intégrera une bricothèque-ressourcerie, dans laquelle pourront s'installer les porteurs de projet identifiés par le présent AMI. Le calendrier de l'opération n'est pas arrêté à ce stade. Dans l'attente de la livraison de ce programme immobilier, plusieurs locaux appartenant à Paris Habitat ont été identifiés à proximité pour accueillir en intercalaire une préfiguration de cette activité de réemploi, bricolage et réparation. Les porteurs de cette préfiguration pourront participer à la définition précise du volet « bricothèque-ressourcerie » du programme urbain.

Une description des 3 locaux de Paris Habitat et leurs disponibilités se trouvent en annexe du présent document. Une visite groupée des lieux pourra être organisée par la Ville de Paris et Paris Habitat si les répondants en expriment le besoin.

Les porteur·se·s de projets de bricothèque-ressourcerie sont invités à répondre à cet appel à manifestation d'intérêts avant le 13 septembre 2019.

Pour qui ?

Cet appel à manifestation d'intérêts concerne toutes les personnes physiques, seules ou en groupe, et toutes les personnes morales relevant de la définition de l'ESS au sens de la loi du 31 juillet 2014, quelle que soit leur forme juridique.

Quels critères de sélection ?

Les candidatures déposées devront :

- Présenter les motivations des porteur-se-s de projets pour le réemploi, le bricolage, la réparation, la sensibilisation à la consommation responsable et l'animation de communauté locale ;
- Mettre en évidence l'adéquation des profils avec l'activité de gérance d'une bricothèque-ressourcerie ;
- Proposer le modèle économique envisagé pour la bricothèque-ressourcerie, y compris le nombre de postes salariés envisagés, le nombre de postes bénévoles envisagés, etc. ;
- Proposer une liste des partenariats envisagés pour favoriser le développement et l'ancrage local de la bricothèque-ressourcerie.

Comment déposer votre candidature ?

Les dossiers seront remis sous forme dématérialisée (par mail dans un fichier zip ou via une plateforme de transfert) uniquement à l'adresse suivante : romain.gallet@paris.fr. L'objet du mail devra avoir le format suivant « [BricRes15] *Nom de la structure répondant* ». Les documents justificatifs (listés ci-dessous) joints à la candidature seront nommés de manière explicite.

A- Documents administratifs : à fournir dans un dossier « STRUCTURE_Nom de la structure répondante »

Pour les associations :

- les statuts en vigueur, datés et signés ;
- le récépissé de déclaration en Préfecture et la publication au Journal Officiel mentionnant la date de la création de l'association ;
- les récépissés des déclarations et les publications au JO des modifications éventuelles ;
- la liste à jour des membres du Conseil d'administration et, éventuellement, du Bureau de l'association, en précisant la fonction de chacun ;
- le dernier rapport annuel d'activité approuvé ;

Appel à manifestation d'intérêts pour la création d'une Bricothèque-Ressourcerie

- le bilan et compte de résultats approuvés du dernier exercice clos, ou le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions ; L'origine des différents financements publics reçus doit être précisée.
- le procès-verbal de l'assemblée générale validant les comptes transmis à l'appui de la demande, ou à défaut le procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive pour les associations nouvellement créées.

Pour les autres personnes morales :

- les statuts en vigueur, datés et signés ;
- la plaquette de présentation, le cas échéant ;
- la liste des dirigeants actuels de la structure ;
- l'agrément ESUS pour les sociétés commerciales ou tout autre justificatif nécessaire à la démonstration de la satisfaction de l'ensemble des critères applicables, énoncés dans l'article 1er de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014.
- le bilan, le compte de résultat et les annexes du dernier exercice clos.

Pour les personnes physiques ou groupes de personnes physiques :

- Une note explicative et argumentée présentant le format juridique envisagé pour porter le projet de bricothèque-ressourcerie. Exemples : association, SARL agréée ESUS, coopérative (SCOP ou SCIC), etc. ;
- La liste des dirigeants envisagés pour la structure à créer et leur fonction respective.

B - Documents de présentation du projet : à fournir dans un dossier « PROJET_Nom de la structure répondante »

- **la fiche de candidature dument renseignée (selon le modèle joint) incluant le budget prévisionnel du projet sur 3 ans (2019-2021) et, si existence, le budget prévisionnel global de la structure porteuse en 2019, 2020 et 2021 ;**
- au besoin : tout autre documents permettant de détailler le projet ;
- si votre projet a bénéficié d'un accompagnement, joindre l'évaluation de votre projet relative à cet accompagnement ;
- si le projet concerne plusieurs structures, une structure cheffe de file est désignée. Les autres structures produisent chacune une fiche descriptive précisant leur statut, leur composition, leurs coordonnées et leurs activité ;
- un visuel de votre choix illustrant votre projet ;
- la liste, les CV et une lettre de motivation des porteurs de projet (commune ou individuelle).

Annexe

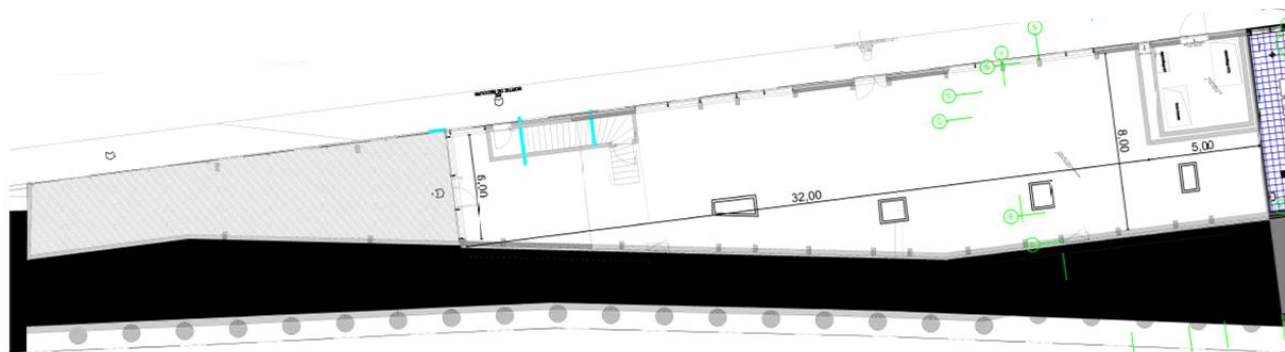
Plan de situation



Localisation des 3 locaux pouvant accueillir la préfiguration de la Bricothèque-Ressourcerie (orange) et périmètre de l'opération de renouvellement urbain qui intégrera une bricothèque-ressourcerie (vert)

Description des locaux

Local 1 – Potentiel boutique/espace d'atelier/local social



Plan du local 1



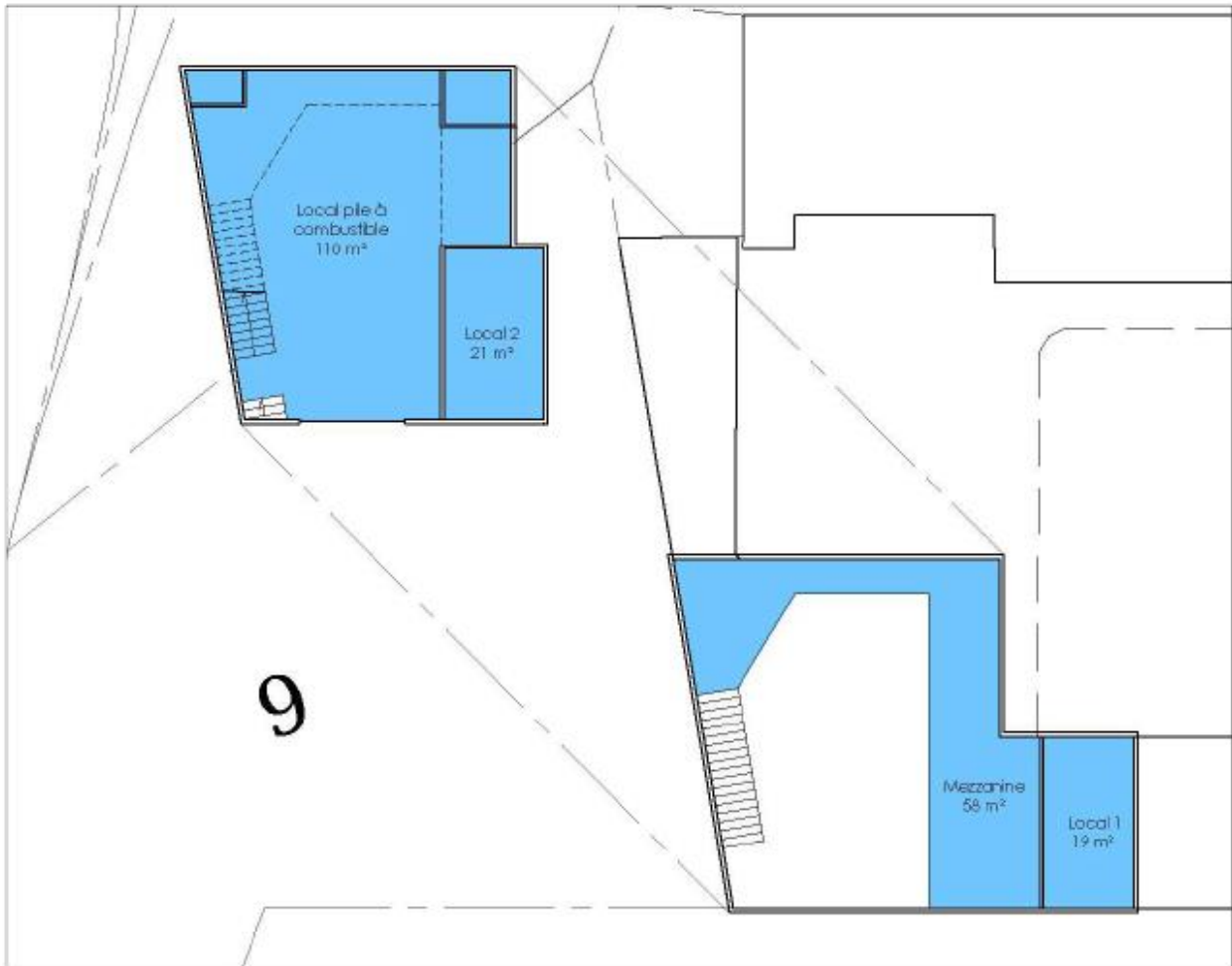
Rendu architectural du bâtiment à construire

Adresse : 77 rue Castagnary, 75015 Paris, le bâtiment reste à construire.

Surfaces :

- Environ 200 m² de local en RDC sur rue (en blanc ci-dessus) ;
- Environ 50 m² en extérieur, couvert et clôturé (en gris sur le plan ci-dessus).

Local 2 – Potentiel boutique/espace d'atelier/local social



Plan du local 2



Vu à 360° du local 2

Adresse : Côté paire Boulevard Lefebvre (15^e), face au 31 rue Jacques Baudry

Surface : Environ 200 m² sur deux niveaux (77 m² en mezzanine).

Ce local est adossé à un local contenant la chaufferie de la résidence Paris Habitat proche. Une servitude de passage sera inclus dans le bail.

Appel à manifestation d'intérêts pour la création d'une Bricothèque-Ressourcerie

Local 3 – Local de stockage accessible en camion



Local 3 en sous-sol, accessible en camion 19 t / 4.1 m de hauteur



Accès au sous-sol au gabarit 19t

Adresse : L'accès camion se fait au niveau du 31 rue Voltaire à Malakoff.
Surfaces : 2 plateaux superposés de 60 m² environ chacun.

Disponibilité des locaux

Local	Date de disponibilité	Fin de disponibilité
Local 1	Livraison du bâtiment au 3 ^e trimestre 2020	Pas de contrainte de délai
Local 2	Local disponible pour prise à bail sans contrainte de délai	Le local devra éventuellement être libéré dans le cadre des travaux de Paris Habitat sur son ensemble d'habitat social Porte de Brancion. Un substitut pourra être trouvé en partenariat avec la Ville de Paris et Paris Habitat.
Local 3	Local disponible pour prise à bail sans contrainte de délai	Pas de contrainte de délai

Loyer

La précarité de l'occupation de ces 3 locaux, leur typologie et la nature des activités qui y seront mises en œuvre justifient l'octroi d'un loyer en dessous des prix de marché, à 80€/m² HT-HC annuel en moyenne sur toute la surface (pondérée). En pondérant les sous-sols et la mezzanine à 1/3 (surface pondérée de 397 m²), le loyer annuel s'élèverait à environ 31.000 euros HT-HC.